



PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N ° 58 - MARS 2014

SOMMAIRE

Le préfet des Bouches- du- Rhône

Cabinet du Préfet

Arrêté N °2014072-0004 - Arrêté préfectoral du 13 mars 2014 portant l'appellation
" Adjudante Alicia CHAMPLON " à la caserne de gendarmerie de LANCON DE
PROVENCE dans le département des BOUCHES DU RHONE

..... 1



PREFET DES BOUCHES- DU- RHONE

Arrêté n °2014072-0004

**signé par
Le Préfet**

le 13 Mars 2014

**Le préfet des Bouches- du- Rhône
Cabinet du Préfet
Services du Cabinet**

Arrêté préfectoral du 13 mars 2014 portant l'appellation " Adjudante Alicia CHAMPLON " à la caserne de gendarmerie de LANCON DE PROVENCE dans le département des BOUCHES DU RHONE



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

Arrêté du *13/03/2014* portant l'appellation « Adjudante Alicia Champlon » à la caserne de gendarmerie de Lançon-de-Provence dans le département des Bouches-du-Rhône

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône
Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret n° 68-1053 du 29 novembre 1968 relatif aux hommages publics,

VU la décision n°99410 GEND/DOE/SDOE du 19 décembre 2013 de Monsieur le Directeur général de la Gendarmerie nationale,

VU l'accord, en date du 30 novembre 2013, de Monsieur et Madame CHAMPLON, parents de l'adjudante Alicia Champlon,

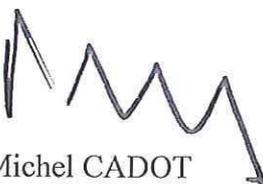
SUR proposition du Colonel commandant le groupement de gendarmerie des Bouches-du-Rhône ;

ARRETE

Article 1^{er} : La caserne de gendarmerie de Lançon-de-Provence prend désormais l'appellation « Adjudante Alicia Champlon ».

Article 2 : Le Secrétaire Général de la zone de défense et de sécurité sud, le délégué militaire départemental des Bouches-du-Rhône et le colonel commandant le groupement de gendarmerie des Bouches-du-Rhône sont chargés chacun en ce qui le concerne d'assurer l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le *13 mars 2014*



Michel CADOT